



Aide-mémoire du plan d'intervention

À l'usage des parents partenaires privilégiés

Ce qu'est le plan d'intervention

Le plan d'intervention est un outil privilégié qui permet de planifier les interventions afin d'amener votre enfant à réussir en tenant compte des difficultés qu'il rencontre. Ce temps, qui est réservé pour vous, est une occasion privilégiée pour prendre une part active à l'intérieur d'un processus d'aide afin de supporter votre enfant.

La situation de votre enfant

- Il a déjà un plan d'intervention : vous êtes sans doute au courant du processus. L'équipe-école vous présentera la situation de votre enfant en tenant compte de son évolution depuis votre dernière rencontre. S'il y a lieu, une nouvelle version du plan d'intervention sera réalisée et vous sera remise lorsqu'elle sera complétée.

- Il n'a pas de plan d'intervention
 - Veuillez vous présenter au secrétariat de l'école à la date et à l'heure indiquées.
 - Apportez tout document pertinent (rapport médical ou professionnel)
 - Prévoir entre 45 et 60 minutes pour la rencontre.
 - Les personnes présentes seront la direction ou son représentant, l'enseignant(e) de votre enfant et toute personne impliquée auprès de lui. Votre enfant sera invité à participer, s'il en est capable.
 - Il sera opportun de fermer votre cellulaire durant la rencontre.
 - Lorsque complété, le formulaire du plan d'intervention vous sera remis.

À COMPLÉTER AFIN DE VOUS PRÉPARER À LA RENCONTRE

Les forces et les intérêts de mon enfant sont :

Les défis qu'il a à relever sont :

Les stratégies gagnantes auprès de mon enfant sont :

Mes questions :
